

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 28

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Genève-Amsterdam, De Berlin, on peut continuer sur Copenhague et Malmö.  
Zurich-Londres par Bâle et Paris (Imperial-Airways).

Un service d'après-midi Zurich-Stuttgart-Francofort double celui du matin.

A partir du 1er juillet fonctionne le service Zurich-Vienne par Innsbruck et Salzburg, assuré par la compagnie autrichienne.

Bâle-Sternenfeld, qui est surtout port d'atterrissage intermédiaire, comme les gares de Bâle sont le carrefour des grandes voies ferrées internationales, est cependant tête de ligne pour le service Bâle-Prague, par Zurich et Munich, avec correspondance à Munich pour Nuremberg, Chemnitz, Erfurt. De Prague, on peut continuer sur Dresde ou sur Varsovie.

Toutes ces lignes internationales sont desservies quotidiennement, sauf le dimanche.

Si l'élaboration des horaires de chemins de fer présente des difficultés du fait des réclamations des villes et régions à desservir, il en est de même, et dans une plus forte mesure encore, dans l'établissement des horaires aériens. Notre politique fédérale en matière de navigation aérienne a adopté le principe de favoriser en première ligne l'intérêt général du pays pour les services à grandes distances, la satisfaction des aspirations de certaines villes ne venant qu'en deuxième rang. On s'efforcera, pour assurer une certaine stabilité aux entreprises de navigation aérienne suisses collaborant avec des entreprises étrangères, de conclure des conventions pour l'exploitation de lignes pendant de longues périodes. On envisage en outre la prolongation des services pendant l'hiver partout où cela est possible et promet un rendement normal.

Étant donné le développement rapide de la grande aviation commerciale, l'hôtellerie ne saurait se désintéresser de ce moyen nouveau et de grand avenir de transports touristiques.

## Sociétés diverses

**Sociétés de développement fribourgeoises.** — L'assemblée des délégués de l'Union cantonale fribourgeoise des sociétés de développement a eu lieu le 28 juin à Estavayer. Les sections de Châtel-St-Denis, de Fribourg, de la Gruyère, d'Estavayer et de Morat avaient envoyé des délégués. Suivant le rapport sur l'activité de l'Union, celle-ci a fait paraître en 1929 une nouvelle édition de la liste des hôtels et des pensionnats. Pour la première fois elle a publié un prospectus illustré sur le canton, en langue allemande et anglaise. Désormais la liste des hôtels sera publiée chaque année en janvier. Différentes questions concernant le tourisme dans le canton de Fribourg ont fait l'objet d'un échange de vues. M. A. Cuony, architecte à Fribourg, a été nommé président de l'Union en remplacement de M. Macherel. La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Romont.

## Informations économiques

**Grand Hôtel de la Paix, Lausanne.** — Les résultats de 1929 sont identiques à ceux de 1928. Les intérêts des hypothèques en premier et deuxième rangs, soit 52.140 fr. et les frais généraux (659 fr. 65) ont été exactement couverts par un versement de la Société Echenard et Cie qui exploite l'hôtel. Le solde de profits et pertes de 630.000 fr. reste porté au bilan.

La récolte des cerises, suivant les constatations d'une assemblée des producteurs de fruits réunie à Zurich, ne représente cette année que le 40% d'une récolte normale. Producteurs et distillateurs se sont mis d'accord, après une longue discussion, sur un prix de 78 fr. les 100 kilos pour les cerises destinées à l'alambic. En ce qui concerne les cerises de table, le prix de gros sera de 80 à 100 fr. les 100 kilos franco à la station d'expédition.

**L'Office central des vins vaudois** est définitivement constitué, inscrit comme personne juridique et pourvu de statuts et d'un règlement. Il a expédié jusqu'à présent 103.000 circulaires, 204.000 menus illustrés, 230.000 estampilles et 31.000 cartes postales-réclames. Par son entremise ont été vendus 585.000 litres de vin ouvert et 30.000 bouteilles. Le stock des vins chez les producteurs et qui est encore à placer est évalué à quatre millions de litres. Les perspectives de la récolte de 1930 sont généralement favorables.

**Hôtel Victoria, Interlaken.** — Le bénéfice d'exploitation de 1929 se monte à 303.544 fr. 30 (187.221 fr. 10 en 1928). Après déduction de 105.501 fr. 95 pour amortissements divers, il reste disponible à profits et pertes un solde de 198.043 fr. 35, permettant de répartir aux actions privilégiées un dividende de 5% égal au précédent et aux actions ordinaires un dividende de 4% (3% en 1928). Le report à compte nouveau est de 2.365 fr. 80. Le capital social est de 1.500.000 francs. Les immeubles sont inventoriés pour 3.869.985 fr. et le mobilier pour 1.030.211 francs. Il existe une dette hypothécaire de 3.300.000 fr.

**Furka-Oberalp.** — En 1929, les recettes totales de cette compagnie ont été de 946.635 fr. 66, en diminution de 21.634 fr. 13 sur l'exercice 1928. Le recul a porté surtout sur le trafic voyageurs. Le trafic d'hiver a été déficitaire. Les dépenses se sont élevées pour 1929 à 828.522 fr. 42. L'excédent actif atteint donc 118.113 fr. 24, soit 34.730 fr. 91 de moins qu'en 1928. Le compte de profits et pertes est grevé de 83.960 fr. d'intérêts de l'emprunt hypothécaire 4%, d'un versement de 47.000 fr. au fonds de renouvellement et de 609 fr. 87 de frais divers. En conséquence, le solde passif, qui était de 18.823 fr. 37 à la fin de 1928, se trouve porté à 19.471 fr. 37 à la fin de 1929.

**Les oeufs en Suisse romande.** — L'association qui s'est créée en Suisse romande pour

développer la production et le commerce des oeufs (S. R. O.) s'est considérablement développée depuis l'automne dernier. Cette vaste organisation, qui s'est étendue peu à peu dans tous les cantons romands, compte déjà 300 producteurs. Au cours du mois de janvier, elle a contrôlé 120.000 oeufs, en février 200.000, en avril 300.000 et en mai 400.000. On sait que depuis le 1er février dernier les oeufs acquis par la S. R. O. sont payés au poids, ce qui a eu pour résultat d'augmenter sensiblement le poids moyen des oeufs apportés; celui-ci a passé de 51 grammes à 58 grammes environ.

**Le chemin de fer Yverdon-Ste-Croix,** en 1929, a réalisé 612.761 fr. 65 de recettes d'exploitation, laissant un excédent de 206.621 fr. 87, porté à 245.736 fr. 44 par le produit d'entreprises accessoires et par le solde de l'exercice précédent. Déduction faite des intérêts de l'emprunt, amortissements et versements divers, il reste un disponible de 152.695 fr. 87, réparti comme suit: 4% aux actionnaires, 117.000 fr.; 15.000 fr. aux organes administratifs et au personnel et 20.695 fr. 87 report à compte nouveau. Les propositions du conseil d'administration ont été ratifiées le 28 juin par l'assemblée des actionnaires réunie à l'hôtel de la Prairie à Yverdon.

**Leysin.** — La Société de la Station «climatic» de Leysin a tenu son assemblée annuelle le 3 juillet à Lausanne. Les résultats de l'exercice clos le 30 avril 1929 sont les meilleurs que la société ait enregistrés jusqu'ici. Tous les lits ont été occupés, tous les locaux et villas loués et la société se trouve dans l'obligation de remettre en état et de rouvrir un quatrième sanatorium, le Belvédère. Elle a payé 319.000 fr. de salaires, soit 50.000 fr. de plus que l'année précédente. Y compris le solde de 244.559 fr. 25 reporté, le compte de profits et pertes accuse un solde actif de 832.873 fr. 75, supérieur de 164.319 fr. 25 à celui de 1928-29. Le compte d'exploitation accuse un bénéfice de 1.139.175 fr. 05, supérieur de 119.086 fr. 25 à celui du précédent exercice. Les frais généraux ont atteint 387.335 fr. 26, en augmentation de 26.566 fr. 66. Une somme de 390.000 fr. est versée aux actionnaires sous forme d'un dividende de 6,5%, sous déduction de l'impôt fédéral: 29.415 fr. 70 sont attribués au fonds de réserve, 16.889 fr. 70 au conseil d'administration, 177.000 fr. à des amortissements, 150.000 fr. à la réserve pour amortissements et dépenses imprévues et 69.568 fr. 15 au report à compte nouveau.

## Nouvelles diverses

**Distinction.** — Un jeune hôtelier de l'Oberland bernois, M. Arthur Abegglen, d'Iseltwald, sur le lac de Brienz, jusqu'à présent au Palace Hôtel à St-Moritz, a été nommé inspecteur des hôtels par le Patronage national espagnol du tourisme. M. Abegglen a déjà rejoint son nouveau poste à Madrid.

**Belgique.** — (Communiqué de l'A. I. H.) La taxe gouvernementale de consommation et de séjour (5%) est totalement supprimée en Belgique. Le Sénat vient de sanctionner la décision prise à cet égard par la Chambre des représentants. La loi est soumise à la signature royale et l'on n'attend plus que sa parution au *Moniteur officiel* pour la mettre en vigueur.

**Caux-Palace.** — A la note parue dans notre dernier numéro à propos de la réouverture, le 6 juillet, du Caux-Palace complètement modernisé, il y a lieu d'ajouter que les chambres sont pourvues non seulement de l'eau courante et du téléphone, mais de cabinets de toilette avec bide et W.C. et de salles de bain complètes. Un grand garage avec 20 boxes est à la disposition des automobilistes. La route de Montreux à Caux a été améliorée et élargie aux endroits où ces travaux semblaient nécessaires.

**Les jeux interdits.** — On sait que Genève ne veut pas entendre parler de la réintroduction du jeu dans son kursal. Mais de même que l'on voit que jamais dans l'Amérique sèche, on joue encore à Genève et l'on joue même gros jeu. C'est ainsi que, dans la nuit du 5 au 6 juillet, un commissaire de police et une quinzaine d'agents de la sûreté ont fait une descente subite dans certain café, où ils ont arrêté une vingtaine de joueurs et saisi une cagnotte contenant une somme assez importante. Il paraît que le propriétaire du café prélevait un pourcentage sur les jeux.

**Locarno.** — Les journaux tessinois annoncent le départ pour Zurich, où il assume la direction d'un grand établissement de la place, de M. E. Michel, directeur du Palace Hôtel et regrette son départ pour le tourisme et l'hôtellerie de la région. M. Michel s'est distingué tout spécialement par son esprit d'initiative et son talent d'organisation lors de la fameuse Conférence de Locarno. Il a été pendant quelque temps président de la Société des hôteliers de Locarno et environs et vice-président de la Société de développement. Il a grandement contribué notamment à la construction du golf et à celle des nouveaux bains de plage.

**Le Comité de la Fête nationale** rappelle dans un communiqué aux journaux que le produit de la collecte du 1er août, en 1930, est destiné aux écoles suisses à l'étranger et à l'éducation des enfants d'émigrés suisses pauvres. La somme recueillie ira pour 75% aux écoles et pour 25% aux œuvres d'assistance. Dès maintenant le comité attire l'attention du public sur cette action et le prie instamment de lui accorder la même sympathie qu'aux précédentes. Comme auparavant, des cartes postales et des insignes de fête seront mis en vente. Les représentants diplomatiques de la Suisse à l'étranger recommandent très vivement la prochaine collecte.



**ALLEINIGE FABRIKANTEN POPP & Cie BASEL 2**

ALLEINIGE FABRIKANTEN POPP & Cie BASEL 2

**Taxi-Chauffeurs!**

Mein prächtiger Studebaker-Wagen, 7-Platzer, wenig Gefährten, würde Ihnen bei grossen Ausmietungen sehr gute Geschäfte einbringen. Schreiben Sie mir an: Casso Gare 13179, Lausanne.

A vendre en Hte. Savoie, à prox. de la frontière genev. **Bel Hôtel-Chalet** au pied de la montagne, 40 chambres, eau courante, salle de bains, garage, tennis, parc de 7000 m<sup>2</sup>, conditions avantageuses. Pour tous renseignements s'adresser Régie Delarue & Meylan, Corratier 16, Genève.

**Pension** am Vierwaldstättersee bei Luzern als Gelegenheit zu verkaufen

Kaufpreis Fr. 105.000 Anzahlung „ 35.000

Auskunft: Postlogerkarte Nr. 1339, Luzern.

**Zigarren- und Papeteriegeschäft in Bern**

ist aus Gesundheits-Rücksichten per sofort zu verkaufen. Gut präsentierendes Geschäft an zukunftsreicherer Lage. Sehr günstiger Mietzins, Raum für Bureau oder Wohnung, möbliert. Nötiges Kapital Fr. 17.000. Bei sofortiger Übernahme grosser Rabatt. Offerten unter Chiffre OF 4109 B an Orell Füssli-Annoncen, Bern.

**HOTEL**

zweiten Ranges in Graubünden, an zwei bekannten Pädstrassen gelegen, 1470 m ü. M. Sommeraison sicher, für Wintersaison glänzend geeignet, ist umständehalber auf Herbst 1930 zu verkaufen, event. zu verpachten.

Für tücht. Fachleute (Küchenchef) zukunftsreiche Existenz. Off. nur von Selbstreflektierten erbeten unter Chiffre ER 2195 an Schweiz. Hotel-Revue, Basel 2

**Zu verkaufen**

Ein Waschofen und ein Backofen, die sich für ein kleineres Hotel oder Pension gut eignen würden. Auf Wunsch wird auch jedes Stück einzeln abgegeben. Bezirks-Spital Thun

**Zu verkaufen oder zu vermieten in mittel-grosser Stadt, altbekannt**

**Restaurant-Liegenschaft** bestehend aus Wohnhaus mit Nebengebäude, 3 Wirtschaftsköchen, offenen und geschlossenen Terrassen. Preis Fr. 160.000. Anzahlung Fr. 25 bis 30.000. Mietzins Fr. 12.000 pro Jahr. Offerten unter Chiffre HT 2109 an die Hotel-Revue, Basel 2.

**Hotel-Pension** von tüchtigem, erfahrenem Hotelier zu pachten gesucht

Offerten unter OF 3881 Z an Orell Füssli-Annoncen, Zürich, Zürcherhof.

**KAFFEE**

Seit über 50 Jahren führt meine Firma den Artikel Kaffee als Spezialität. Ich kann Ihnen daher grosse Vorteile bieten. Langjährige gute Abnehmer. Silberne Medaille mit Diplom an der Schweizer Kochkunst-Ausstellung 1923

Angestellten-Kaffee, Spar-Misch., gemahl. Fr. 2.50  
Angestellten-Kaffee, pure . . . . . Fr. 2.80  
Frühstück-Mischung . . . . . Fr. 3.20  
Hotel-Spezial-Mischung . . . . . Fr. 3.60  
Extra Wiener-Mischung . . . . . Fr. 3.80  
Café noir Spezial . . . . . Fr. 4.40

**KAFFEE-ESSENZEN**

la in 2 1/2 und 5 kg-Büchsen  
Lieferung franko SBB von 10 kg an

**WILLIMANN-LAUBER**

Gross-Rösterei **LUZERN 18** Telephon 733

**Zu verkaufen**

Passend f. Hotelbar od. Tea-Room

**6 Tische u. 23 Stühle**

in prima Ausführung (Schleiflack rot)

Off. unt. Chiffre KB 2174 an d. Hotel-Revue, Basel 2.

**MONTANA Hotel**

mit 20 Zimmern, fliessendem Wasser,

**zu verkaufen**

Ausgezeichnetes Geschäft. Geff. Offerten unt. Chiffre „Montana“ 2253 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Ascona**

Neubau, als Hotel meublé oder HOTEL-Pension, mit grossen Parterre-Räumen, 15 Südzimmern, alle m. Balkon, günstig zu vermieten. Anfragen u. Chiffre Z.U. 1841 bef. Rudolf Mosse A.G. Zürich.

Bei Bedarf in

**SITZMOBELN UND TISCHEN**

für Restaurants, Cafés, Speisesäle etc. - Verlangen Sie die erstklassigen u. preiswürdigen Schweizerfabrikate der

**A.-G. MOBELFABRIK HORGEN-GLARUS IN HORGEN**

Ältestes schweizer. Unternehmen für die Herstellung gesägter u. gebogener, sog. Wiener-Möbel

**SCHLAGRAHM** in bekannter Qualität liefern

**Gebr. Burger, Rahmmolkereien, Gisikon**